

Le 24 avril 2025

**L'UFAP UNSA Justice MA AURILLAC** constate que depuis des mois, des problèmes d'effectifs récurrents impactent le fonctionnement de l'établissement.

Face à l'inertie de nos autorités pour traiter ce problème, un retard prise de service a été décidé pour ce matin à la maison d'arrêt d'Aurillac.

**L'UFAP UNSA Justice MA AURILLAC** demande d'urgence du renfort en personnel.

**L'UFAP UNSA Justice MA AURILLAC** demande qu'il ne soit programmé qu'une seule activité par service le temps de retrouver un équilibre convenable entre surpopulation carcérale et sous effectif des agents.

**L'UFAP UNSA Justice MA AURILLAC** indique que si rien n'est fait, des modalités d'action plus contraignantes seront mises en place.